



TARIFS 2026

(en Euros T.T.C.)

AVANT PORT RIVIERE MASSANE

CAT	Longueur maximale	Largeur maximale	SAISON du 01-05 au 30-09	MOIS		SEMAINE		JOUR	
	en ML	en ML		Moyenne saison	Haute saison	Moyenne saison	Haute saison	Moyenne saison	Haute saison
AA	5.00	2.00	766	200	242	59	69	16,50	17,50
BB	5.50	2.15	862	222	267	66	77	17,50	19,50
CC	6.00	2.30	943	246	297	73	83	18,50	21
DD	6.50	2.45	1 034	270	325	79	94	19,50	23
EE	7.00	2.60	1 146	299	358	88	107	21	24

CONDITIONS GENERALES :

La base de tarification est la longueur hors tout y compris les appareils fixes. La longueur hors tout peut, selon le cas, être différente de la longueur de signallement indiquée sur l'acte de francisation. Pour chaque catégorie, il est fixé une largeur maximum. En cas de dépassement de la largeur maximum, le tarif appliqué est la catégorie correspondant à la largeur réelle du bateau.

Les redevances portuaires sont payables d'avance à l'entrée de la période de réservation.

SAISON : du 01 mai au 30 septembre inclus

Mois, semaine, jour, en MOYENNE SAISON : avril mai juin septembre

Mois, semaine, jour, en HAUTE SAISON : juillet août

Mois, semaine, jour, en BASSE SAISON : octobre à mars inclus = 50% du tarif haute saison

* Sans électricité ni eau douce.

REGIE DE PORT ARGELES

Capitainerie - Maison de la Mer - 473 Avenue Eric Tabarly - 66700 ARGELES SUR MER

Tél. : 04.68.81.63.27 – Courriel : contact@port-argelessurmer.fr